



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BERLIN ECO

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ALLEMAGNE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BERLIN

N° 4 – 22 février 2022

Sommaire

Actualité économique:

- Environnement macro-économique : croissance / exportations & importations / perte d'activité économique / inflation
- Politique budgétaire : soutien fiscal / Conseil des sages
- Politiques sociales : salaires / salaire minimum / convention collective

Actualité financière :

- Marché financiers : Deutsche Börse / Bund à 10 ans
- Régulation financière : risque immobilier / contrats à terme avec appel de marge
- Banques et assurances : Commerzbank/ moyen de paiement / assurance-vie / Allianz

LE CHIFFRE À RETENIR

3,6%

Prévision de croissance du PIB allemand en 2022 selon la Commission européenne

ACTUALITE ECONOMIQUE

Environnement macroéconomique

Dans ses prévisions économiques d'hiver 2022, la [Commission européenne](#) annonce pour l'Allemagne une **croissance** du PIB de 3,6 % cette année et de 2,6 % en 2023. Après une performance faible en hiver, l'économie allemande devrait repartir dès le deuxième trimestre 2022, avec l'amélioration de la situation sanitaire et une baisse des tensions d'approvisionnement. La consommation des ménages devrait également gagner en dynamique, bien que légèrement freinée par les importantes hausses de prix.

En décembre 2021, les **exportations** ont augmenté de 0,9 % (+15,6 % en glissement annuel)

et les **importations** de 4,7 % (+27,8 % en glissement annuel), selon [Destatis](#). L'excédent courant s'établit à 23,9 Md€ (décembre 2020 : 26,2 Md€) et l'excédent commercial à 7,0 Md€ (décembre 2020 : 15,1 Md€). Sur l'ensemble de l'année 2021, les exportations ont cru de 14,0 % et les importations de 17,1 %; l'excédent courant totalise 247,4 Md€ et l'excédent commercial 173,3 Md€.

Selon l'[ifo](#), la pandémie a provoqué une **perte d'activité économique** à hauteur de 330 Md€ en 2020 et 2021 en Allemagne, soit 10 % de la production de 2019. L'institut estime que sans la crise, la croissance aurait atteint environ 1,3 % par an sur cette période.

Selon l'[IMK](#), qui effectue un suivi mensuel détaillé de l'**inflation**, les prix de l'énergie ont contribué de 2 points à l'inflation de janvier (4,9 %). En outre,

l'inflation mesurée par type de ménage varie entre 4,2 % pour un célibataire percevant un revenu élevé et 5 % pour un couple percevant un revenu moyen.

En février 2022, l'**indice conjoncturel** du [ZEW](#) augmente pour le deuxième mois d'affilée à 54,3 points (+2,6 points). Selon l'enquête de l'institut, les experts financiers tablent sur une amélioration de la situation économique au cours du premier semestre : diminution des restrictions liées à la pandémie, légère baisse de l'inflation.

Politique budgétaire

Le conseil des ministres du [gouvernement fédéral](#) a adopté le 16 février un projet de loi pour un quatrième paquet de **soutien fiscal** « Corona » : bonus pour le personnel hospitalier non imposable jusqu'à 3 000 €, prolongement jusqu'à fin juin de l'exemption fiscale des compléments à l'allocation chômage partiel, prolongement jusqu'à fin décembre du forfait fiscal pour le télétravail et des amortissements dégressifs pour les entreprises, élargissement et prolongement jusqu'à fin 2023 de la déduction fiscale rétroactive des pertes liées à la pandémie, allongement de délais de déclaration fiscale pour les entreprises.

Le conseil des ministres du [gouvernement fédéral](#) s'est prononcé en faveur d'une prolongation jusqu'en 2027 du mandat de l'économiste Veronika Grimm en tant que membre du Conseil allemand d'experts économiques (« **Conseil des sages** »). Par ailleurs, le [ministre fédéral des Finances](#) Christian Lindner (FDP) a nommé l'économiste ordolibéral et ex-président du Conseil des sages Lars Feld comme « conseiller personnel pour les questions macro-économiques ».

Politiques sociales

Selon [Destatis](#), les **salaires** réels ont légèrement diminué en 2021 (-0,1 %, après -1,1 % en 2020), l'inflation élevée (3,1 %) ayant réduit à néant la progression des salaires nominaux (+3,1 %).

Le **salaire minimum** versé dans les établissements d'accueil et de soins aux personnes âgées sera relevé au 1^{er} avril 2022 à 12,55 € l'heure (12 € brut actuellement), à 13,20 € pour le personnel ayant suivi une formation d'au moins un an et à 15,40 € pour le personnel qualifié (contre respectivement 12,50 € et 15 € aujourd'hui), tandis que le nombre

de jours de congés sera relevé de 7 jours. 1,2 M de salariés sont concernés (source : [ministère fédéral du travail](#)).

Les établissements de soins de longue durée ne pourront prétendre à partir du 1^{er} septembre 2022 à un remboursement auprès de la sécurité sociale que si la rémunération du personnel de soin s'oriente sur une **convention collective**, trois options étant envisagées : conclure un accord collectif, appliquer la convention collective régionale appropriée ou rémunérer le personnel au niveau de la moyenne régionale des rémunérations conventionnelles (source : [Ministère fédéral à la santé](#)).

ACTUALITE FINANCIERE

Marchés financiers

Le produit net réalisé par [Deutsche Börse](#) en 2021 a atteint 3,5 Md€, soit une hausse de 9 %. La bourse de Francfort/Main versera un dividende de 3,20 €/action (3 € en 2019). La branche « compensation des OTC » a rapporté, pour sa part, 57 M€ ; le PDG Theodor Weimer regrette que la Commission européenne ait prolongé jusqu'en 2025 l'équivalence accordée au Royaume-Uni pour les chambres de compensation.

Pour la première fois depuis trois ans, le taux de rendement des **obligations à dix ans** émises par le [Bund](#) a été positif : 0,31 %. Le coupon de l'obligation est de 0 % et le volume émis de 4 Md€.

Régulation financière

Le Conseil européen du risque systémique ([ESRB](#)) a recommandé au ministère fédéral allemand des Finances de mettre notamment en place au plus vite un plafond au rapport crédit/valeur du bien pour parer au risque de **bulle immobilière (LTV)**. Un décret entré en vigueur en 2021 doit combler les lacunes concernant les données bancaires nécessaires pour calculer le LTV. Les premières données ne seront cependant exploitables qu'en 2023 (cf. BE 1/2020 + BE 1/2022).

La [BaFin](#) a l'intention d'interdire aux particuliers le négoce de **contrats à terme avec appel de marge**, comme elle avait interdit en 2017 celui des *CFD* avec appel de marge.

Banques et assurances

Commerzbank enregistre, en 2021, un résultat annuel avant impôts de 0,1 Md€ (contre -2,6 Md€ en 2020) et du fait notamment de remboursements d'impôts, un résultat net distribuable de 0,4 Md€ (contre -2,9 Md€ en 2020), soit un résultat supérieur aux attentes des analystes. La baisse des provisions pour risques de 1,7 Md€ en 2020 à 0,6 Md€ en 2021 a grandement contribué au résultat positif en 2021. La banque a négocié le départ de 6 000 personnes alors qu'elle s'est fixé pour objectif une réduction des effectifs de 10 000 personnes d'ici 2024. Elle ne compte plus que 550 agences, son objectif étant de les réduire à 450. En 2022, la banque table sur un résultat net distribuable de 1 Md€ et une distribution de dividendes (la dernière distribution de dividende ayant eu lieu en 2018). Elle envisage un rachat d'actions en 2023.

Le taux des **paiements sans contact** effectués avec une carte Girocard, la carte de paiement la plus utilisée en Allemagne, s'élève à 66,5 % en 2021 contre 50,1 % en 2020.

Selon l'agence de notation [Assekurata](#), le taux d'intérêt nominal garanti des **contrats d'assurance-vie** se trouvant actuellement dans les bilans des assureurs est d'en moyenne 2,56 %. Le taux maximum garanti a été fixé pour les nouveaux contrats depuis le 1^{er} janvier 2022 à 0,25 % (cf. BE 10/2021). Depuis 2011 et afin de couvrir leurs engagements, les assureurs doivent procéder à des réserves obligatoires supplémentaires (ZZR), dont le volume atteint 97 Md€ (fin 2021).

[Allianz](#) annonce un résultat d'exploitation pour 2021 en hausse 24,6 %, soit 13,40 Md€, et un chiffre d'affaires de 148,5 Md€ (+5,7 %). L'assureur versera un dividende de 10,80 €/action (9,60 € en 2021) et annonce un programme de rachat d'actions d'un volume d'1 Md€. Il a dû réaliser des provisions d'un montant de 3,7 Md€ avant impôt pour faire face à d'éventuels versements que l'autorité américaine de régulation pourrait réclamer pour indemniser des investisseurs du *AllianzGI U.S. Structured Alpha Fonds*.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international